



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Mimet

Compte-rendu du Conseil Municipal du Mercredi 24 novembre 2021

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles : L 2121-7, L 2122-8 alinéa 2, et L 2121-10 à L 2121-12, le Conseil Municipal de Mimet a été convoqué L'an deux mille vingt-et-un, Mercredi 24 novembre 2021 ; M. le Maire ouvre la séance à 10h00.

Étaient présents : Georges CRISTIANI, Maire, Corinne CENTARO, Lordine BELARBI, Geneviève DALFIN, Gilles FEDERIGHI, Anne KESSAS, Francis MOLINA, Bernard MONTAGNA, Patricia FERRAND, Adjoint, Claude AURORI, Monique KACZMAREK MICHEL, René BRUN, Evelyne GODDYN MOUNIER, Jean-Jacques NOIZAT, Éric CLAUDET, Bertrand BALANSARD, Lionel TOMANDINI, Eve GUIBERT, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Muriel SASSI à Claude AURORI, Louis LOPEZ à Lordine BELARBI, Gilbert CHIRI à René BRUN, Germaine PORTALIER à Anne KESSAS, Véronique LEFEBVRE à Patricia FERRAND, Cédric RIEDEL à Bernard MONTAGNA, Nathalie MARGAILLAN à Jean-Jacques NOIZAT, Karen GAGLIANO à Corinne CENTARO, Céline CHAPELIN à Geneviève DALFIN.

Madame Eve GUIBERT est nommée Secrétaire de Séance.

Georges Cristiani, Maire, ouvre la séance du 12^{ème} Conseil Municipal depuis le 15 mars 2020.

Une minute de silence a été observée pour Madame Claudia Robrieux, ancienne Conseillère Municipale de 1995 à 2020.

Une deuxième minute de silence a été observée pour Messieurs Jean-Michel Portalier et Alain Moulter, agents municipaux.

Point 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du Mardi 29 juin 2021 – Unanimité

Point 2 : Attribution de subventions aux associations – Unanimité

**Point 3 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Société de Chasse La Fraternelle
Unanimité**

Point 4 : Soutien de l'association La Société de Chasse La Fraternelle pour l'acquisition de véhicules – Unanimité

Point 5 : Attribution des marchés publics à procédure adaptée – Unanimité

Point 6 : Conditions de location de la nouvelle salle des festivités à Château-Bas – Unanimité

Point 7 : Projet de contrat État-ONF 2021-2025 – Délibération contre le projet de contrat proposé par l'État – Unanimité

Point 8 : Rapport d'orientation budgétaire 2022 - Budget principal – Unanimité

Point 9 : Autorisation de principe Recrutement d'agents contractuels pour accroissement temporaire d'activité – Unanimité

Point 10 : Régime indemnitaire des agents de la filière Police Municipale – Unanimité

Point 11 : Convention d'adhésion au Pôle Santé Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône (CDG13) – M. le Maire ne participe pas au vote. Unanimité des suffrages exprimés, soit 26 voix pour

Point 12 : Cession gratuite volontaire au profit de la Commune de Mimet - Parcelle BA n° 227p – Unanimité

Point 13 : Saisir une opportunité foncière au lieu-dit La Plaine - Parcelle Section AZ n° 30 Unanimité

Point 14 : Cession au profit de la Commune de Mimet - Parcelle AB n° 222p – Unanimité

Point 15 : Demande de subvention au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre de l'aide aux acquisitions foncières et immobilières - Saisir une opportunité foncière - Acquisition foncière Parcelle AB n°222p pour permettre la requalification urbaine et l'amélioration de la sécurité des piétons aux Fabres – Unanimité

Communications



Lors de la Commission Départementale du 20 octobre 2021, des subventions départementales de 311 995 € ont été octroyées à la Commune pour 6 dossiers de subventions.



Lors de l'Assemblée Régionale du 28 octobre 2021, une subvention régionale de 60 000 € a été octroyée à la Commune dans le cadre du Fond Régional d'Aménagement du Territoire 2021 (FRAT) pour les études pré-opérationnelles de la Maison du Massif de l'Étoile et de l'Environnement.

Deux subventions de l'État ont également été octroyées ;

- une subvention de 89 600 € au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour 2021 pour des travaux de sécurité sur les voies communales ;
- une subvention de 11 813 € au titre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) pour 2021 pour l'automatisation de la Médiathèque municipale.

Plus aucun Conseiller ne demandant la parole, Georges Cristiani, Maire, lève la séance du 24 Novembre 2021 à 11h42.

Georges Cristiani, Maire de Mimet

